



# FAPEE

Fédération des associations de parents  
d'élèves des établissements d'enseignement  
français à l'étranger

Monsieur le président,  
Monsieur le directeur,  
Mesdames, Messieurs les administrateurs,

Lors de la campagne pour les élections dans les instances de concertation, il y a eu cette année – encore plus que les précédentes – dénigrement, propagation de rumeurs et autres coups bas. A priori les parents s'engagent parce qu'ils sont convaincus d'apporter à la communauté scolaire et non pas pour faire la guerre à d'autres parents. Il est regrettable que les conditions de la rivalité donnent de certains parents une image dégradée, dommageable, avec pour corollaire le désintérêt d'une majorité massive de la communauté parentale. Qu'y a-t-il d'ailleurs à gagner dans les campagnes que se livrent les associations dûment constituées et les listes spontanées ? Nous réitérons donc notre demande pour une évolution en profondeur de la circulaire sur les instances et qu'elle soit complétée d'une charte éthique à destination des adultes de la communauté scolaire.

Concernant les projets sur les modalités d'évaluation des élèves dans le cadre du contrôle continu en première et terminale, nous demandons à l'Agence d'être garante de la qualité du projet déposé par chaque établissement sachant que ce document est fondateur pour assurer l'égalité de traitement des élèves dans le cadre du nouveau bac. Les parents tout comme les élèves – meilleurs ambassadeurs des établissements – veulent pouvoir être sereins et informés des modalités d'évaluation du contrôle continu qui représentera 40% de la note du baccalauréat. L'exercice du contrôle continu dans le contexte sanitaire n'a pas été facile et nous, fédération d'associations de parents d'élèves, pouvons témoigner des tensions qu'elles ont générées dans certains établissements. La rédaction de ce projet crée

une belle dynamique d'établissement et il serait dommage qu'il se résume à quelques généralités.

Concernant les politiques de fixation et d'évolution des écolages dans les EGD alors que les parents sont désormais censés être consultés et on l'espère entendu, il reste encore du chemin à parcourir. Pourquoi n'y-a-t-il pas de remises d'écolages pour les fratries comme le demande notamment les parents d'Algérie ? Pourquoi des frais de gestion de dossier sont désormais imposés aux parents du lycée français international Marguerite Duras au Vietnam en pleine pandémie et alors que les élèves sont encore en distanciel ?

Concernant les budgets, nous ferons nos commentaires lors de leur examen mais tenons dès à présent à indiquer que nous partageons la position de l'Agence qui je cite « *estime que le rétablissement de la capacité d'emprunt reste la meilleure solution pour financer ses investissements immobiliers, nécessaires pour répondre aux besoins des établissements et aux attentes des familles dans le cadre du plan de développement* ». Cela fait de nombreuses années que nous demandons à ce que l'Agence soit retirée de la liste des ODAC. Aujourd'hui, il ne fait plus aucun doute qu'il y a un financement minoritaire de l'Etat puisqu'il représente 47,7% des recettes. Et il ne fait guère de doute non plus que l'activité de l'Agence et en particulier celle des EGD est désormais principalement marchande. Et si l'INSEE distingue la situation des services centraux de celle des EGD et considère ces derniers comme des « quasi-sociétés » alors faisons évoluer leur statut et permettons leur de recourir directement à l'emprunt !

Finalement, et en guise de conclusion, rappelons que voilà déjà un peu plus de deux ans, le 3 octobre 2019 précisément, le secrétaire d'Etat Jean-Baptiste Lemoyne annonçait que l'un des axes du plan de développement de l'EFE visait à mieux associer les parents d'élèves à la vie des établissements et du réseau. Certes la crise sanitaire a pu ralentir sa mise en œuvre mais elle a également démontré l'impérieuse nécessité de répondre aux attentes des familles en matière de gouvernance. Les parents d'élèves ont une nouvelle fois prouvé leur fidélité et leur loyauté mais il ne faudrait pas courir le risque de leur faire reprendre le chemin de la défiance par manque de concrétisation des engagements pris et de leur faire oublier l'aide exceptionnelle de l'Etat au réseau de l'EFE lors de la pandémie. Accordons-leur sans plus attendre les deux sièges supplémentaires promis au CA de l'AEFE. Ne pas le faire serait non seulement interprété comme le reniement d'un engagement pris

mais également comme une volonté de maintenir une sous-représentation de ceux par qui et pour qui le réseau existe et se développe.

Je vous remercie de votre attention.

François Normant

Président de la FAPEE